

Accidentologie

Bilan de la saison estivale 2022



Préambule :

Le SNOSAN fonde ses analyses principalement sur les bases de données des CROSS ainsi que des données SNSM, SDIS, CRS et SAMU qui viennent enrichir ces informations (lorsque les CROSS ne sont pas avisés).

Elles sont principalement scindées entre opérations portant sur **les activités plaisance d'une part et sur les loisirs nautiques d'autre part.**

La plaisance comprend les voiliers habitables, les navires à moteur ainsi que les annexes.

Les loisirs nautiques comprennent toutes les activités à partir de flotteurs non intégrés dans la plaisance (voile légère, kite surf, jet ski, canoë kayak, etc.) ainsi que toutes les activités sans flotteur (baignade, plongée, isolement par la marée, etc.).

Comme pour l'année passée, le SNOSAN porte, en outre, une attention particulière sur le risque noyade, en lien étroit avec Santé Publique France.

Les observations portent sur **la période estivale qui s'étale du 1^{er} mai au 30 septembre.**

Les statistiques élaborées ne peuvent traduire l'accidentologie totale survenue dans la mesure où certaines opérations, le plus souvent bénignes, ne font pas l'objet d'un compte-rendu ou que certaines opérations ne sont pas identifiables dans les bases de données comme étant associées à la plaisance ou aux loisirs nautiques.

Sous ces réserves, les données recueillies par le SNOSAN, à partir des remontées d'informations effectuées principalement par les CROSS, demeurent une précieuse source pour l'établissement et la hiérarchisation des événements de mer et de leur gravité.

Remarque importante :

L'outil numérique de reporting des opérations coordonnées par les CROSS a été transformé au 1^{er} janvier 2021. Il est devenu plus exhaustif, plus détaillé et permet de mieux caractériser les opérations. Seules les comparaisons entre les années 2020 et antérieures ou 2021 et postérieures peuvent permettre des conclusions en termes de tendances ou d'évolutions. Depuis 2021, une tendance à la hausse des opérations, par rapport aux années antérieures, peut traduire une amélioration quantitative et qualitative du travail de saisie dans l'outil « Seamis » opérationnel en Métropole.

En conséquence, pour la saison estivale 2022, le SNOSAN a basé les chiffres sur l'outil SEAMIS pour la Métropole et l'outil SECMAR pour l'Outre-Mer. Ce changement de dispositif ne permet pas pour l'heure d'établir d'évolution sur plusieurs exercices. Seules les évolutions particulièrement marquantes, observées d'une année sur l'autre, pourront faire l'objet d'une mention dans le présent bilan. On ne peut donc, par exemple, pas comparer 2022 avec 2019 sans altérer analyses et conclusions.

SOMMAIRE

03	I - Généralités - Plaisance et Loisirs nautiques
10	II - Activités plaisance à voile et à moteur
18	III – Loisirs nautiques avec et sans flotteurs



I – GENERALITES Plaisance ET LOISIRS NAUTIQUES :

1. Une situation météorologique très marquée :

Les conditions météorologiques ou de mer sont assez souvent un facteur de cause déterminante d'accident ou de facteur aggravant. Une corrélation entre les conditions météorologiques et le nombre de déclenchements d'opérations est recherchée et analysée par le SNOSAN. Les données générales de Météo-France établies durant l'été 2022, nous permettent de retenir :

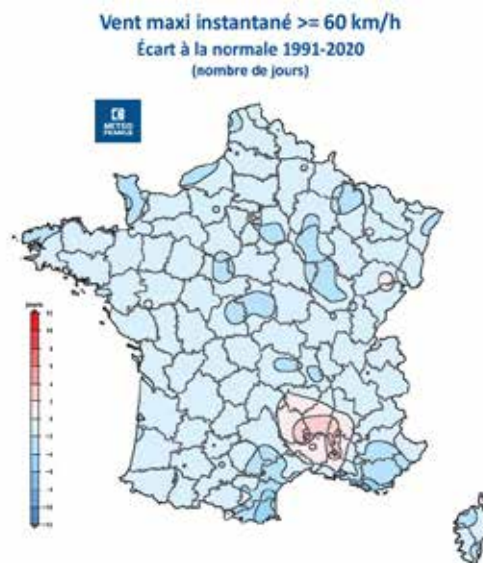
a) Plusieurs vagues de fortes chaleurs successives vécues sur l'ensemble du territoire métropolitain. 3 vagues caniculaires ressortent ainsi du 15 au 19 juin, du 12 au 25 juillet et du 31 juillet au 13 août.



source Météo-France, Bilan climatique été 2022

La différence avec l'année 2003 porte précisément sur la répétition des hautes températures étalées sur quasiment tout l'été, ayant conduit à des hausses de températures moyennes sur l'ensemble du territoire et un niveau d'ensoleillement record.

b) Des conditions anticycloniques générant en moyenne **des vitesses de vent peu élevées** ;

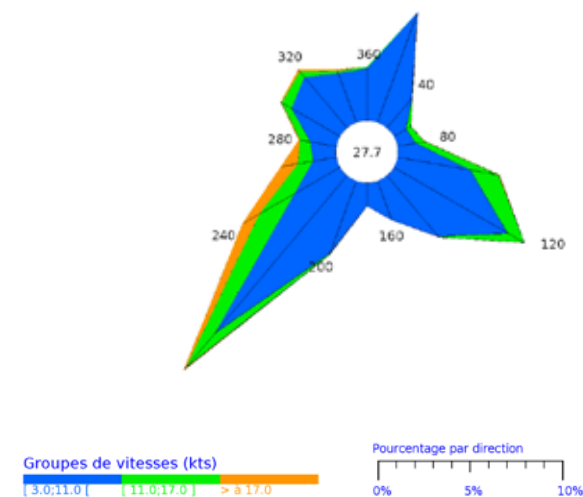


Source bulletin climatique Météo-France, juillet 2022

Ainsi, en juillet par exemple, le vent fort a été quasi absent, avec moins de quatre jours, excepté autour du golfe du Lion et sur les extrémités de la Corse. Il a été moins fréquent que la normale sur la quasi-totalité du pays.

Cela peut accentuer l'effet « surprise » ou « d'impréparation » en cas d'événement météorologique intense et localisé, comme ce fut le cas en Corse.

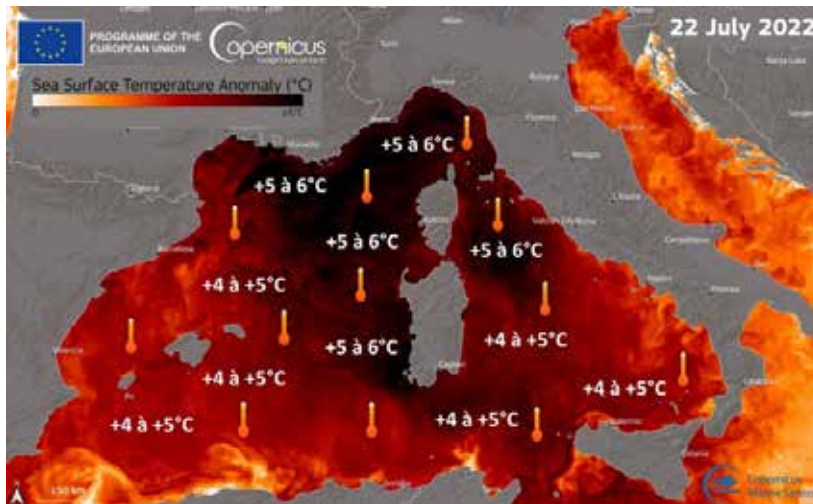
A titre d'exemple, la rose des moyennes de vents, sur le capteur de Météo-France à Hyères met en exergue principalement des vents de 3 à 11 nœuds (en bleu) sur l'ensemble de la saison, quelques vents de 11 à 17 nœuds (vert) et de rares situations avec plus de 17 nœuds (orange) :



Source Météo-France capteur Hyères du 1er mai au 30 septembre 2022.

c) Que la température de l'eau s'en est trouvée supérieure aux moyennes estivales ;

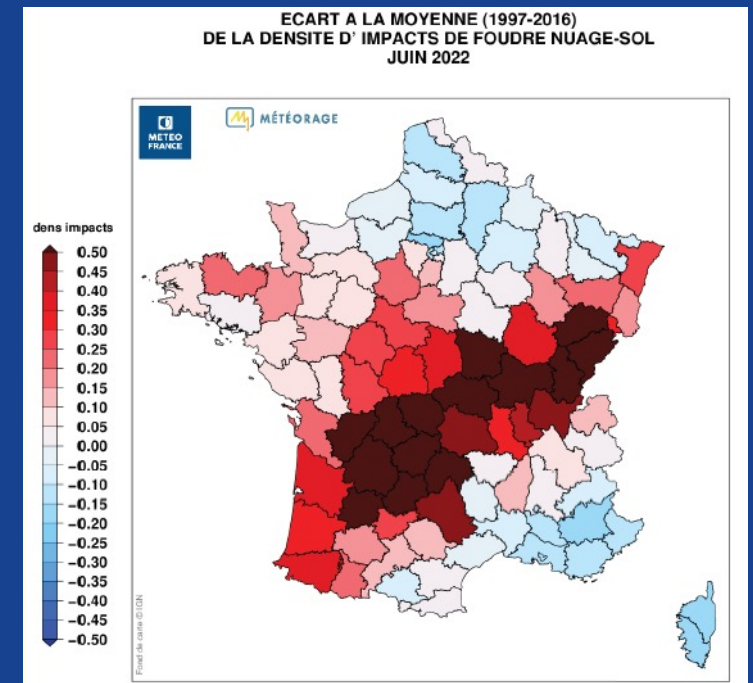
À titre d'exemple, voici la carte produite par Météo-France pour la Méditerranée :



Anomalie de la température de la Méditerranée en surface au vendredi 22 juillet 2022 - via Copernicus

d) Toutes ces conditions ont pu conduire à **des situations orageuses plus nombreuses avec parfois des phénomènes particulièrement violents**, soudains et impactants.

Le mois de juin 2022 a été le plus foudroyé depuis 1997. Météo-France nous rappelle qu'une dépression associée à une goutte froide, souvent présente en juin au large du Portugal, a généré un flux de sud-ouest avec des remontées très chaudes de la péninsule ibérique à l'Hexagone. Cette situation a engendré d'importants contrastes thermiques en altitude et une forte instabilité.



Sources bulletin climatique Météo-France, juin 2022

Ces situations météorologiques ont nécessairement influencé la pratique d'activités nautiques ainsi que nous le soulignerons ci-après.

2. Nombre d'opérations de secours et d'assistance :

On dénombre cette saison, en Métropole et Outre-Mer, 6 466 opérations totales réparties en 4 707 opérations en plaisance et 1 759 en loisirs nautiques.

Rappelons que les données « loisirs nautiques » sont minorées par le fait qu'un nombre significatif d'opérations d'assistance ou de secours se déroulent à proximité immédiate de la zone de plage ou littorale, n'impliquant alors pas systématiquement la coordination par un CROSS.

Cette donnée traduit une hausse de 9% par rapport à l'année passée.



3) Bilan humain :

Les données des CROSS de ces trois dernières saisons font apparaître le bilan humain suivant :

	2020	2021	2022 (écart avec n-1)
Nombre d'opérations	6576	5935	6466 (+9)
Personnes impliquées	15341	14882	17073 (+14,7%)
Personnes décédées	76	71	92 (+29,6%)
Personnes disparues	17	23	7 (-69,6%)
Personnes blessées	418	449	605 (+34,7%)
Personnes secourues	3428	2842	3008 (+5,8%)
Retrouvées après recherche	65	127	139 (+9,45%)

Nombre d'opérations en plaisance et loisirs nautiques pour certains CROSS :

	CROSS Corsen		CROSS Etel		CROSS Lagarde		CROSS Corse	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Plaisance	311	534	1182	1316	1599	1646	341	382
Loisirs nautiques avec Flotteurs	101	152	347	347	303	251	54	53
Loisirs nautiques sans Flotteur	47	106	231	161	231	254	46	65

L'augmentation du nombre d'opérations est principalement due à une forte augmentation de la pratique d'activités nautiques et de navigation de plaisance dans les zones de compétence des CROSS Corsen et Etel. C'est notamment lié aux conditions météorologiques très favorables à l'augmentation de la fréquentation.

Les 337 opérations de plus, à Corsen, cet été, se répartissent en plaisance à moteur (+114 op), plaisance à voile (+104 op) et loisirs nautiques (+110 dont 19 de plus en paddle et 20 de plus en baignade).

Parmi les 91 personnes décédées constatées par les CROSS, seules 19 sont directement liées à la navigation de plaisance et 9 à des activités nautiques avec supports ; on déplore 55 victimes qui pratiquaient une activité sans flotteurs (36 en baignade, 12 en plongée, 5 emportées par une lame et 2 personnes isolées par la marée). Lors d'une activité de plaisance, 8 personnes sont décédées de facteurs indépendants de l'activité de navigation (malaise, AVC, etc.)

Notons enfin que les opérations de secours pour activités de baignades coordonnées par les CROSS sont assez minoritaires (coordination SDIS le plus souvent).

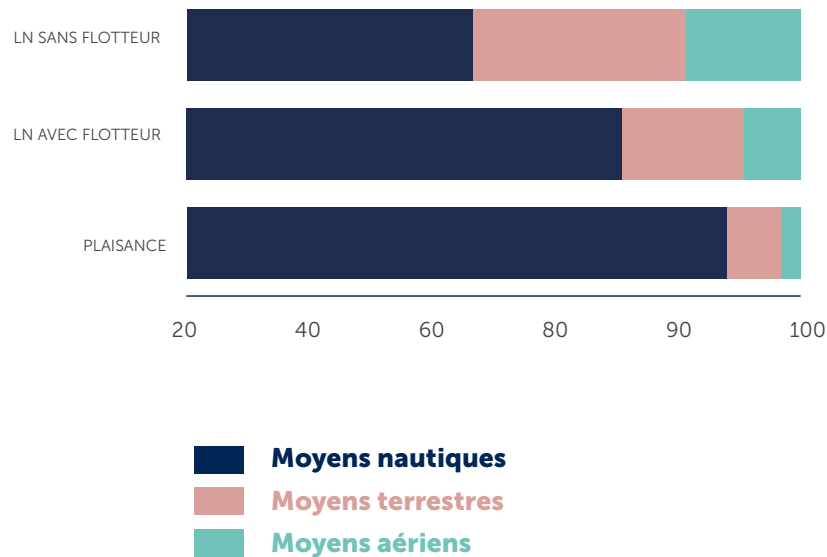
Le nombre de blessés a singulièrement augmenté en plaisance à voile (+49), en Plaisance à moteur (+ 54) ainsi qu'en plongée (+46). Pour rappel, la France était sous le régime du couvre-feu en 2021 jusqu'au 20 juin. L'augmentation du nombre d'opérations et des valeurs qui en découlent (blessés, secourus, etc.) ainsi qu'une météo particulièrement clémente peut expliquer la variation importante de cet été.



4. Moyens de secours mobilisés

Les opérations de sauvetage ou d'assistance mobilisent une chaîne opérationnelle complète : moyens terrestres légers, moyens nautiques légers ou hauturiers et moyens aériens. On observe, ci-dessous, que les opérations sur loisirs nautiques impliquent en moyenne davantage de moyens aériens et terrestres que nautiques (à l'inverse de la navigation de plaisance).

La répartition des moyens d'interventions par famille d'activités (en pourcentage)



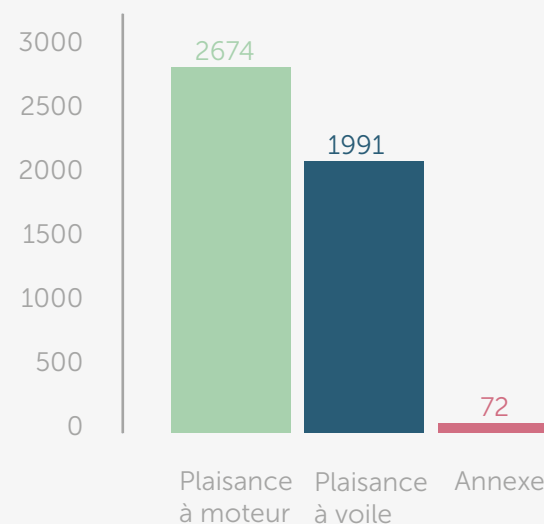
La répartition des moyens mobilisés sont de natures différentes selon les événements associés aux activités pratiquées. Ainsi, les loisirs nautiques, avec ou sans flotteur, connaissent beaucoup plus d'opérations de type SAR et conduisent, par exemple, au déclenchement de plus de moyens aériens. Les politiques de prévention en direction notamment de ses pratiquants peuvent contribuer à faire baisser le recours à des moyens coûteux et utiles sur d'autres théâtres d'opérations.

II – ACTIVITES Plaisance À VOILE ET À MOTEUR :

1. Volumétrie globale du nombre d'opérations pour la plaisance à voile, à moteur et annexes



Nombre de flotteurs impliqués



La somme des moteurs, voiliers et annexes, ne correspond pas au total d'opérations car un même flotteur peut être comptabilisé 2 fois.

Exemple : un bateau à moteur et un voilier, impliqués dans une même opération, peut être comptabilisés comme 2 opérations. Il peut ainsi arriver qu'une opération concernant une annexe soit attribuée à un flotteur de plaisance.

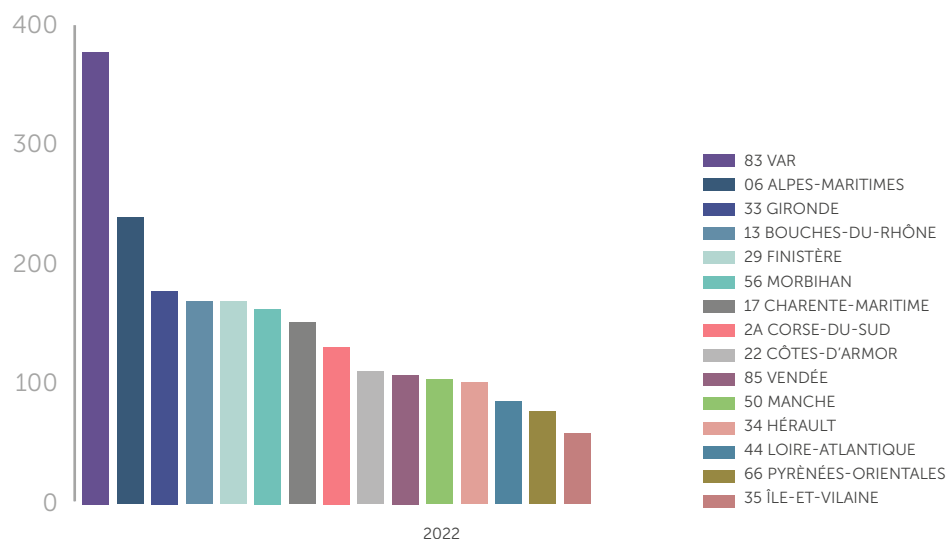
2. Les bateaux à moteur :



Localisation des opérations :

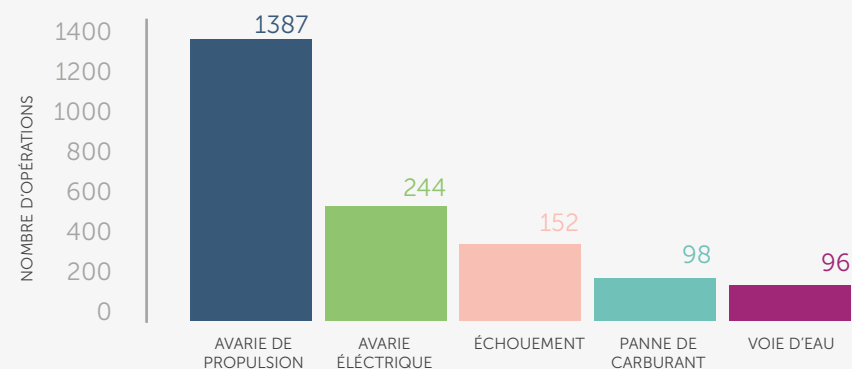
Elles sont, à nouveau, sollicitées le plus par le Var et les Alpes-Maritime. On note une diminution de 20% dans les Bouches-du-Rhône. Suivent, « au palmarès », la plupart des départements d'Atlantique et de Manche Ouest. 28% des opérations CROSS ont eu lieu dans la bande des 300 mètres.

Répartition par département des événements



Pour les bateaux à moteur, les principaux faits générateurs à l'origine des opérations cet été sont :

TOP 5 des faits générateurs (Métropole + Outre-Mer)



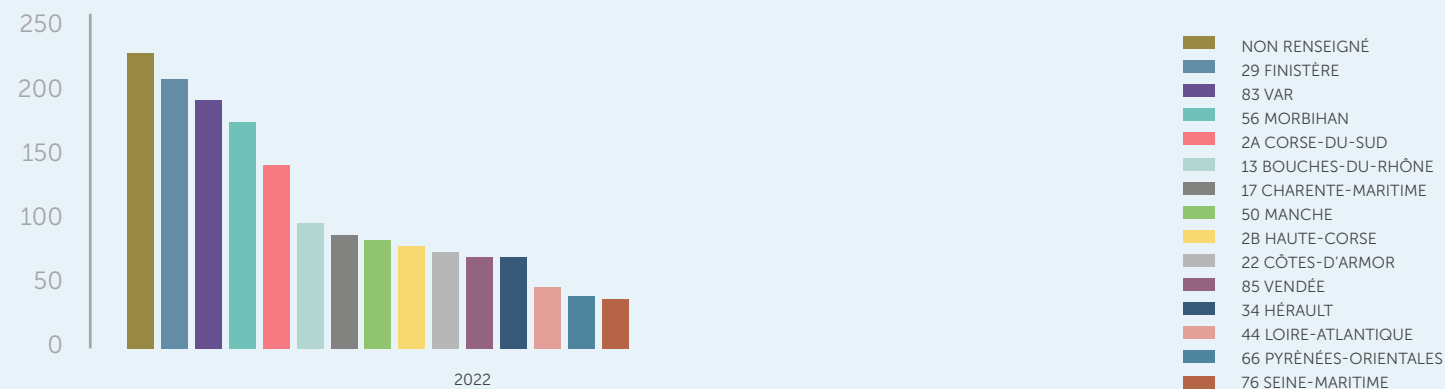
3. Les voiliers



Localisation des opérations :

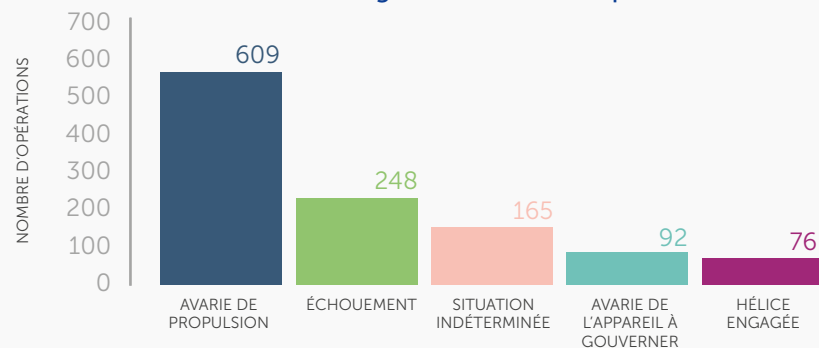
Sur l'ensemble des opérations concernant les voiliers, seules 225 sont survenues au-delà de la mer territoriale. Pour les événements à proximité des côtes rapportés à un département, on note que le Finistère a connu une augmentation du nombre d'opérations (+49%) principalement liée aux avaries de propulsion et aux échouements.

Répartition par département des événements



Pour la plaisance à voile, les principaux faits générateurs à l'origine des opérations cet été sont :

TOP 5 des faits générateurs (Métropole + Outre-Mer)



L'avarie de propulsion reste, pour la voile, un fait générateur important, à l'origine d'opérations qui sont, la plupart du temps, d'assistance, mais pouvant rapidement se transformer en opérations de sauvetage.

Compte tenu du tirant d'eau moyen (quilles et dérives), les échouements sont plus fréquents qu'en navigation en bateau à moteur.

Durant la saison estivale, les actions de communication ont été activées par les préfetures maritimes, comme par les ministères concernés, pour sensibiliser et prévenir.



Bilan pour la plaisance

Les avaries moteur mériteraient une étude dédiée pour en comprendre les raisons et objectiver les déficiences qui peuvent être d'origines très diverses. Pour autant, il importe de souligner que les moteurs marins de plaisance sont généralement de petite taille, sujets à pannes non réparables en mer (contrairement à un véhicule automobile) et que le plaisancier n'est pas un mécanicien averti. Il vaut, par ailleurs, mieux signaler une panne moteur en situation d'assistance que d'attendre une situation d'urgence avec risque de naufrage.

Les navigations à voile et à moteurs sont de natures très différentes. La voile génère des navigations longues, diurnes et nocturnes alors que les sorties moyennes à moteur sont courtes. La navigation à voile est plus technique et se pratique souvent plus au large. Les navigations sont plus complexes. Cela génère donc une accidentalité spécifique.

Le littoral est un espace réglementé; même en vacances, il est impératif de respecter les règles de sécurité.

Il ne faut pas surestimer ses capacités à naviguer et à affronter un imprévu. La capacité de résilience d'un plaisancier et d'un navire de plaisance de petite taille est par nature très faible.

La navigation maritime requiert un bon état de santé générale. De nombreux accidents de santé sont à déplorer.

Pour la pratique de la voile légère, bien que le permis ne soit pas nécessaire, il est recommandé de mettre régulièrement ses connaissances et sa pratique à jour, notamment par des stages en mer.



Pour la plaisance à moteur, les recommandations sont quasi similaires. Il est essentiel d'être en bonne condition physique, de consulter la météo, de vérifier son matériel de sécurité et de prévenir son entourage avant une sortie.

Enfin, il est essentiel que le chef de bord s'assure que son équipage connaisse l'usage du matériel de sécurité et le localise dans le navire. Il doit, également, informer ses passagers des risques majeurs sur le navire et les réflexes à avoir en cas de voie d'eau (échouement), incendie (localisation de l'extincteur) et homme à la mer (repérage et diffusion de l'alerte).

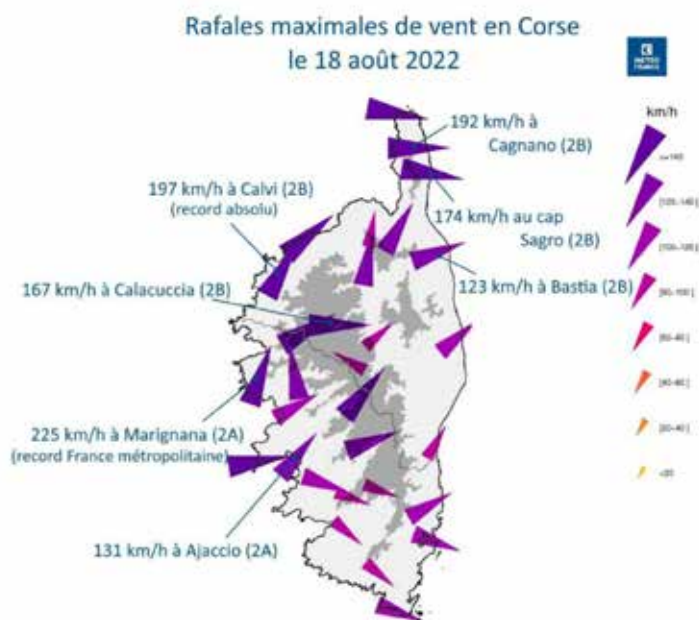
Événements marquants en plaisance de la saison estivale :

12 juillet : Collision à grande vitesse entre deux bateaux de plaisance, 6 personnes transportées à l'hôpital (dont 2 blessées) et un navire bon pour la casse.

https://actu.fr/pays-de-la-loire/les-sables-d-olonne_85194/les-sables-dolonne-collision-a-grande-vitesse-entre-deux-bateaux-de-plaisance-les-blesses-a-lhopital_52400540.html

21 août : Un jeune homme blessé par l'hélice d'un bateau lors d'une sortie en mer dans le secteur du Grau-du-Roi. La victime âgée de 20 ans présente une large plaie au niveau de la cuisse.

<https://www.objectifgard.com/2022/08/21/grau-du-roi-un-jeune-homme-grievement-blesse-par-lhelice-dun-bateau/>



18 août : Coup de vent du 18 août en Corse

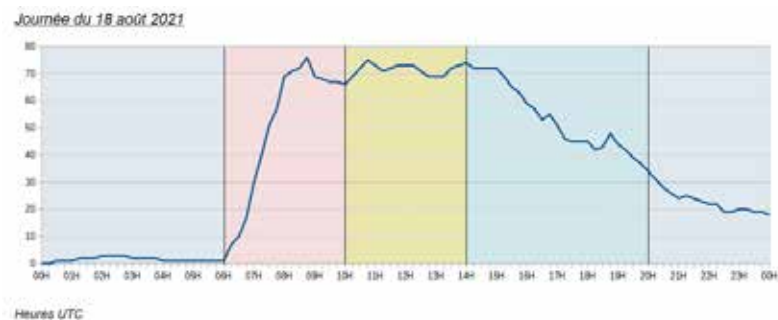
110 opérations ont été coordonnées par le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage en mer (CROSS) de Méditerranée, depuis Ajaccio et Toulon et en collaboration avec les sémaphores de la Marine nationale, concernant des navires désemparés en mer, en avarie ou échoués. Près de 500 personnes ont été impliquées au cours de celles-ci, dont le bilan final s'établit à 12 personnes blessées et 2 personnes décédées en mer.

Le jeudi 18 août, un puissant système orageux a pris naissance au large des Baléares et a balayé la Corse. Bon nombre de bateaux mouillés au vent de l'île se sont retrouvés en difficulté à 8 heures du matin.



Photo : préfecture maritime Méditerranée

Nombre d'opérations du CROSS Ajaccio lors de la journée du 18 août :



(Source, Bilan CROSS Méditerranée saison estivale 2022)



Source Paolini photography

Par comparaison, 143 opérations avaient été traitées entre le 1^{er} et le 17 août en Plaisance et Loisirs Nautiques.

	Haute-Corse	Corse-du-Sud	Total
Navires échoués, coulés ou abimés	26	64	90
Navires renfloués ou retirés du littoral	15	47	62
Navires restants à prendre en charge	11	17	28

Source/Préfet Corse-du-Sud

Météo

La température de l'eau peut nous alerter; avec 28/30°, elle alimente de façon conséquente les systèmes orageux. De nombreuses applications météorologiques possèdent des modes « Rafales », il apparaît prudent de les consulter.

Mouillage

Bien identifier la qualité des fonds et utiliser une ancre adaptée au poids du navire.

Au vent de la côte, en situation orageuse, il faut s'en écarter et trouver assez de place pour pouvoir utiliser la totalité des apparaux.

L'étagère, souvent dissimulée au fond de la balle, doit être vérifiée et surdimensionnée.

Fardage

Sécuriser les voiles d'avant sur enrouleur, voire les affaler. En mer, une période « à sec de toile » n'est jamais du temps perdu ! Et enfin, ne quitter le navire qu'en dernier recours (en emportant si possible un moyen de repérage et de communication).



III – LOISIRS NAUTIQUES :

Globalités :

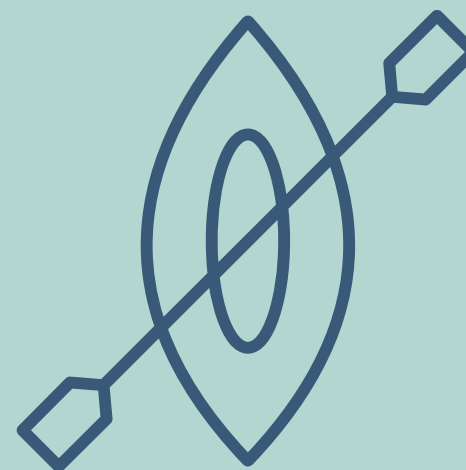
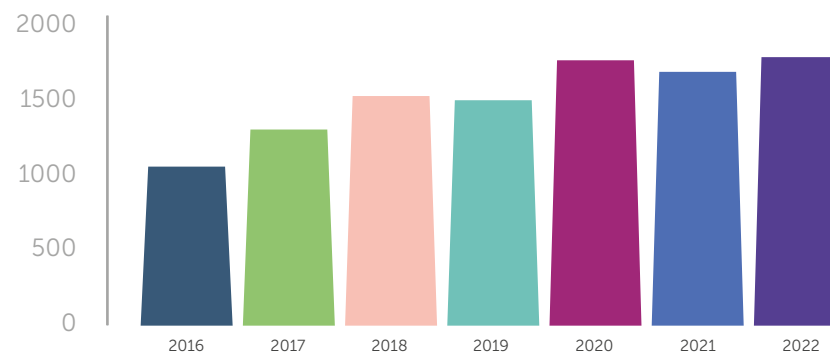
Les loisirs nautiques avec et sans flotteurs, en Métropole et Outre-Mer, représentent, cet été, **1 759 déclenchements d'opérations** ainsi répartis :

Total des opérations loisirs nautiques avec flotteurs : 1 038

Total des opérations loisirs nautiques sans flotteurs : 721

Les opérations pour loisirs nautiques avec flotteurs connaissent une augmentation de 95 opérations, en partie liée aux paddles (+ 63 opérations). Pour les activités sans flotteurs, les CROSS ont déclenché 345 interventions en 2022 pour de la baignade, contre 254 en 2021.

Opérations loisirs nautiques
avec et sans flotteurs :



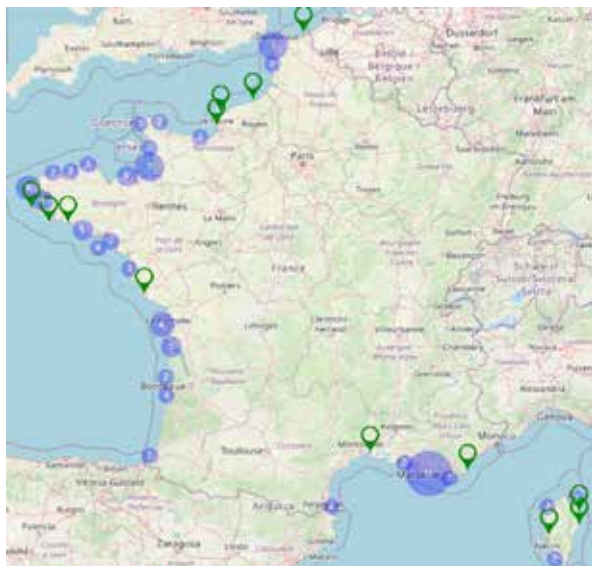
1. Canoë-Kayak et avirons

L'été 2022 est marqué par une très légère augmentation (136 opérations contre 128 à l'été 2021). Les événements revêtent le plus souvent un caractère sensible puisque 90% des opérations sont classées en SAR.

On y dénombre 260 personnes impliquées dont 7 blessées et 2 décédées (Une personne en Corse lors du passage du phénomène météorologique à haute intensité, le 18 août dernier, et une autre, le 20 septembre, à la Réunion).

Les 2 CROSS les plus sollicités sont Corsen et Etel qui concentrent à eux seuls quasiment la moitié des opérations. Les départements les plus concernés sont le Finistère, la Manche et la Charente-Maritime.

Lorsque cela a pu être renseigné, les principaux problèmes générant l'alerte ont été liés à la fatigue, une incapacité à se positionner, un problème médical, une chute à la mer ou encore de l'inexpérience.



Carte Seastat (Source DGAMPA), Localisation des opérations Canoë kayak saison estivale 2022.



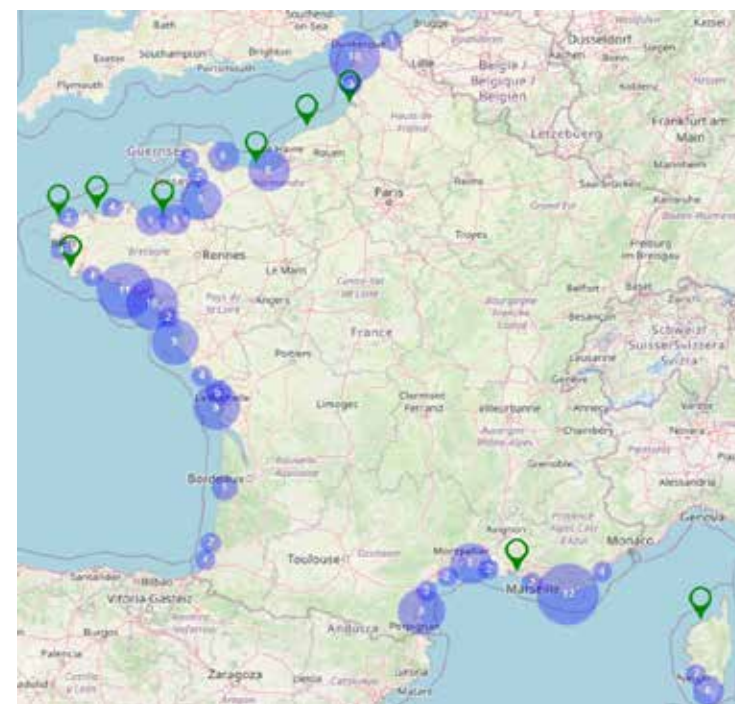
2. Kite surf

Les CROSS ont coordonné, cet été, sensiblement moins d'opérations qu'en 2021 (195 contre 212), ce qui confirme la baisse des alertes depuis 3 ans. 16% de ces opérations se sont d'ailleurs révélées être de fausses alertes, le plus souvent déclenchées par des témoins à terre qui pensent déceler un pratiquant en difficulté. La faiblesse des moyennes de vent sur le littoral, soulignée plus haut, peut être à l'origine de cette baisse pour cette année. Il convient d'avoir également à l'esprit le fort développement du wingfoil sur la communauté des pratiquants.

Le bilan humain fait apparaître 215 personnes impliquées, dont 6 blessées et 3 personnes décédées :

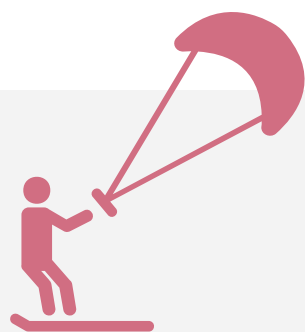
- En Normandie, l'une projetée contre une construction en bordure de digue, à l'occasion du phénomène violent, le 18 juin à Villers-sur-mer, et l'autre mortellement blessée en mer, le 8 juin à Merville.
- En Nouvelle Aquitaine, à Biscarosse (opération coordonnée par le SDIS 40) avec suspicion de malaise cardiaque le 16 septembre.

À la différence des précédents étés, on remarque cette année qu'aucun département méditerranéen ne figure dans les quatre premiers départements concernés. Le Morbihan, le Finistère, la Manche et la Charente-Maritime connaissent 67 opérations au total.



Carte Seastat (Source DGAMPA), Localisation des opérations Kite surf saison estivale 2022.

Les principaux facteurs aggravants, lorsqu'ils ont pu être renseignés dans les opérations CROSS, sont la présence de foil, les conditions météorologiques ou encore le crépuscule.



215 Nombre de personnes impliquées



6 Nombre de personnes blessées



3 Nombre de personnes décédées



source FFVL 2022, Référentiel sauvetage et Kite surf

Précisions sur le wingfoil :

Cette pratique, découverte par le grand public en 2019, connaît un fort développement. Elle attire des kite surfeurs et des planchistes mais aussi un nouveau public, séduit par la relative rapidité de maîtrise technique nécessaire aux premières sensations.

La filière professionnelle s'est aussi adaptée en proposant des formations dans les clubs de voile.

Aucun accident grave n'est à déplorer mais des règles de sécurité sont à respecter. Parmi celles-ci, on peut noter la proximité avec d'autres pratiquants de loisirs nautiques afin d'éviter les conflits d'usage.

Le Secrétariat d'État chargé de la Mer, en collaboration avec la Fédération Française de voile, a édité un document pour accompagner le développement de cette pratique.

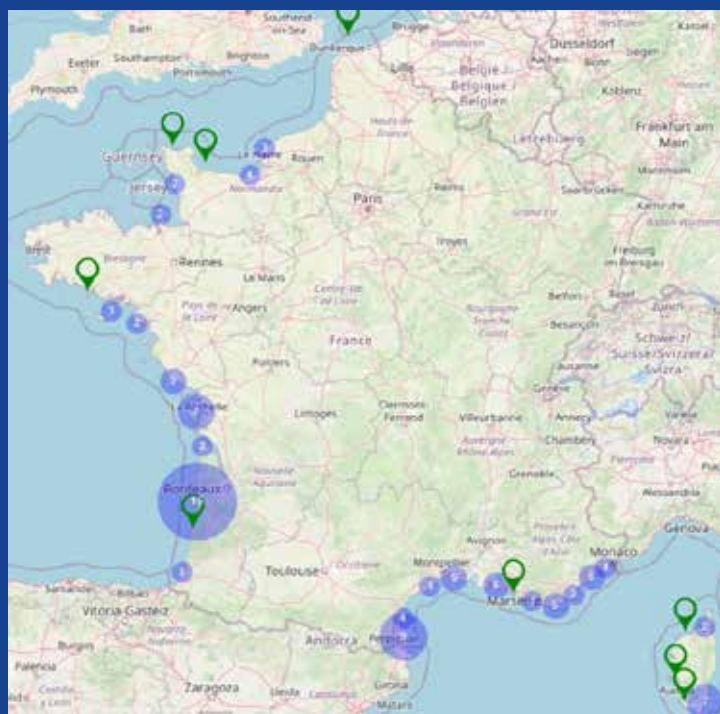


3. Les véhicules nautiques à moteur (Jet ski)

La pratique du jet ski a déclenché 122 opérations en CROSS. La majeure partie des opérations est le fait d'avaries de propulsion.

Au titre du bilan humain, on déplore 3 personnes décédées (ayant pour origines 2 malaises et un accident) et 23 blessées. Parmi les blessés, 5 sont la conséquence de collisions dont la gravité peut être sérieuse au regard de l'énergie cinétique générée par ces embarcations.

Le bassin d'Arcachon a concentré 16 opérations loin devant le Var et les Pyrénées-Orientales.



Carte Seastat (Source DGAMPA), Localisation des opérations VNM saison estivale 2022.

Des mesures d'accompagnement de la pratique ont pu être prises sur certains bassins afin de répondre aux soucis de conflit d'usage et de respect de la vitesse dans les zones réglementées.



4. Planche à voile

109 opérations ont été déclenchées sur les façades maritimes françaises. En Métropole, on enregistre une augmentation de 9,6% des interventions de secours par rapport à 2021.

Le chiffre reste faible, +9 opérations, surtout si on considère que le nombre de pratiquants a certainement augmenté avec l'arrivée du foil sous les flotteurs. Avec cette évolution, l'âge moyen des planchistes a sans doute rajeuni.

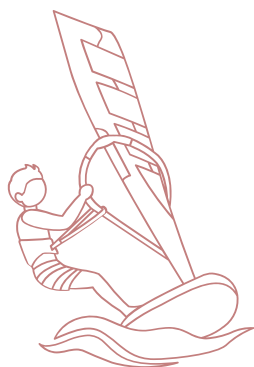
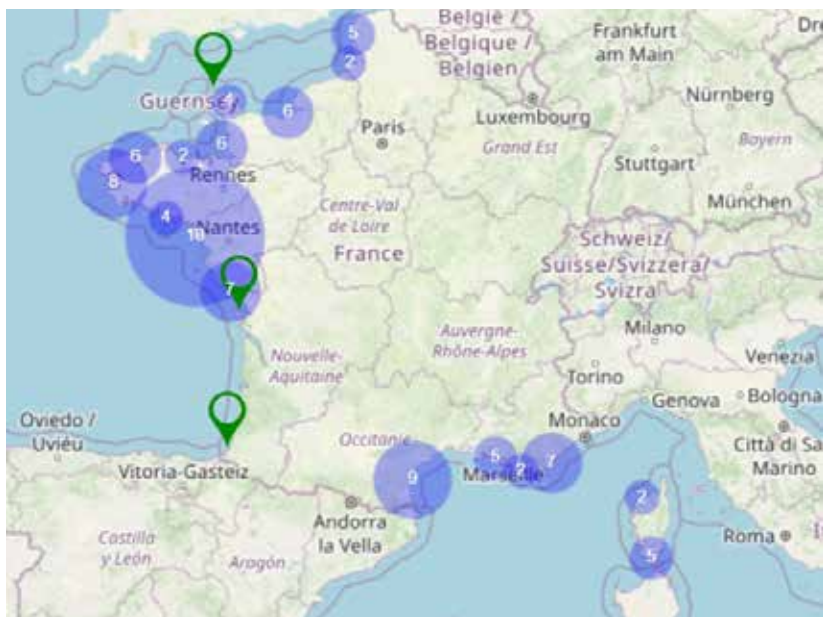


PLANCHE À VOILE

- ▶ Votre zone de pratique se situe au-delà de 300 mètres du rivage.
- ▶ Empruntez les chenaux balisés pour y accéder.
- ▶ Ne vous éloignez pas à plus de 2 milles (3 704 mètres) d'un abri.
- ▶ Pour être vu, munissez-vous d'équipements facilitant le repérage (moyen lumineux).
- ▶ Si vous débutez, ne sortez pas par vent de terre.
- ▶ Équipez-vous d'un équipement individuel de flottabilité.
- ▶ En cas de danger, n'abandonnez pas votre planche.





Carte Seastats-Source DGAMPA

On observe une nette diminution des événements en Méditerranée; la faible moyenne de la force du vent cet été a certainement contribué à la baisse du nombre d'opérations. Les CROSS de La Garde et d'Ajaccio ont traité 30 déclenchements de secours cette saison (au lieu de 66 en été 2021). C'est sur la façade ouest que le plus grand nombre d'événements a eu lieu, tout en restant d'un faible volume. Finistère et Loire-Atlantique ont connu 13 opérations chacun, la Manche 10.

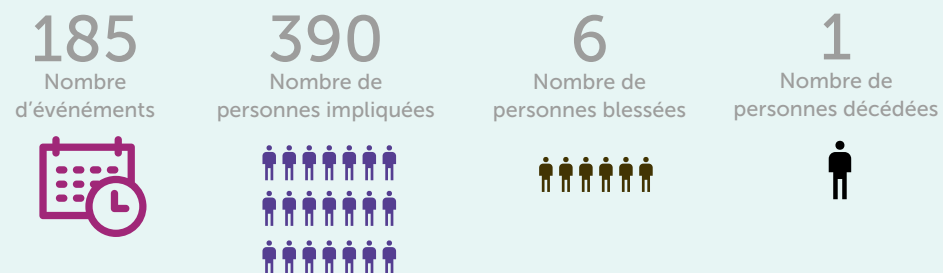
40 déclenchements ont eu lieu pour des « difficultés à manœuvrer ». Le manque d'expérience ainsi que l'évolution du vent en force et direction peuvent générer de la fatigue quand il s'agit de revenir au point de départ. De nombreuses évolutions ont accompagné la pratique de ce support : la variété des longueurs et volumes de flotteur, la diversité des plans de voilure, les zones de pratique qui favorisent la vitesse ou les vagues, et plus récemment le foil. L'accidentalité se maintient dans un niveau dont le volume reste faible.



Photos P. GOMBERT - © Ecole Nationale de Voile

5. Paddle

La pratique se développe et, sans surprise, les interventions des services de secours suivent... Plus 46,8% cet été. Ainsi, en Métropole on observe :



171 opérations ont été classées SAR et une personne est décédée à la suite d'une chute à la mer après être partie de son voilier au mouillage.

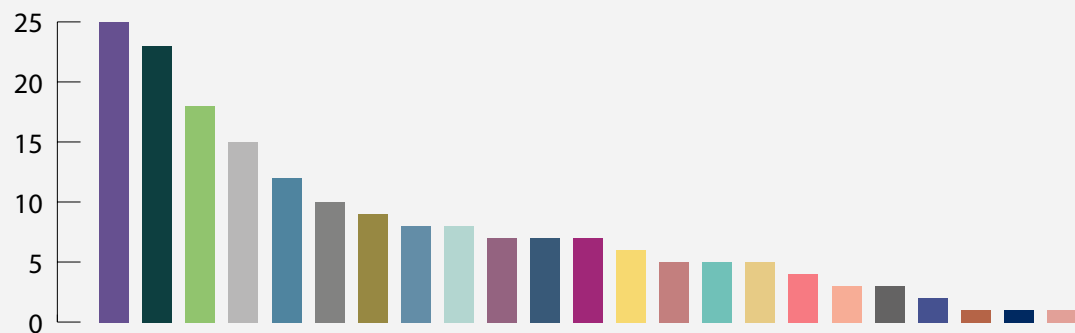
15 enfants et 2 adultes ont été sauvés en août par la SNSM de Carteret. Suite à une rotation de vent, ils se sont retrouvés dérivant et incapables de rejoindre la côte.

Les départements, pour lesquels les sollicitations ont été les plus nombreuses, sont le Finistère (25 opérations), la Manche (23 opérations) et les Bouches-du-Rhône (18 opérations).

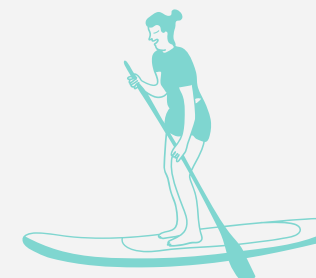
Le nombre important de fausses alertes (91) réduit les « réelles interventions » à 94 mais souligne, une fois de plus, la nécessité de prévenir ses proches et/ou le besoin d'emporter un moyen de communication.



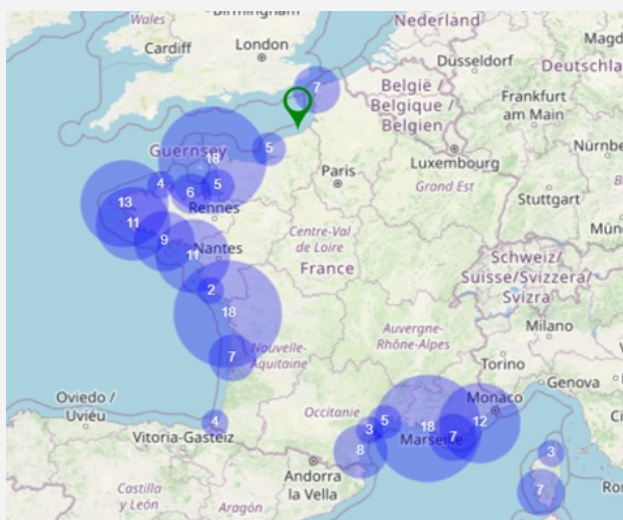
Les données complémentaires des postes de secours (SDIS, SNSM, CRS, etc.) compléteront les opérations CROSS à l'occasion du bilan de l'année 2022.



- 29 FINISTÈRE
- 50 MANCHE
- 13 BOUCHES-DU-RHÔNE
- 17 CHARENTE-MARITIME
- 56 MORBIHAN
- 83 VAR
- 22 CÔTES-D'ARMOR
- 44 LOIRE-ATLANTIQUE
- 33 GIRONDE
- 2A CORSE-DU-SUD
- 62 PAS-DE-CALAIS
- 06 ALPES-MARITIMES
- 34 HÉRAULT
- 66 PYRÉNÉES-ORIENTALES
- 76 SEINE-MARITIME
- 85 VENDÉE
- 11 AUDE
- 28 HAUTE-CORSE
- 64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
- 35 ÎLE-ET-VILAINE
- 30 GARD
- NON RENSEIGNÉ
- 14 CALVADOS



Les CROSS de La Garde et Etel ont, déclenché à eux deux, 105 opérations. La difficulté à manœuvrer reste le principal facteur déclenchant identifié.



6. Plongée (Bouteille, apnée et chasse sous-marine)

La Métropole et l'Outre-Mer ont connu 216 opérations représentant une augmentation de 16,5% par rapport à l'année passée. La létalité est par contre en baisse : 15 personnes décédées en 2021 et 13 cet été. Aucune victime n'est à déplorer en Outre-Mer.

Métropole :

205

Nombre d'événements



230

Nombre de personnes impliquées



120

Nombre de personnes blessées



13

Nombre de personnes décédées

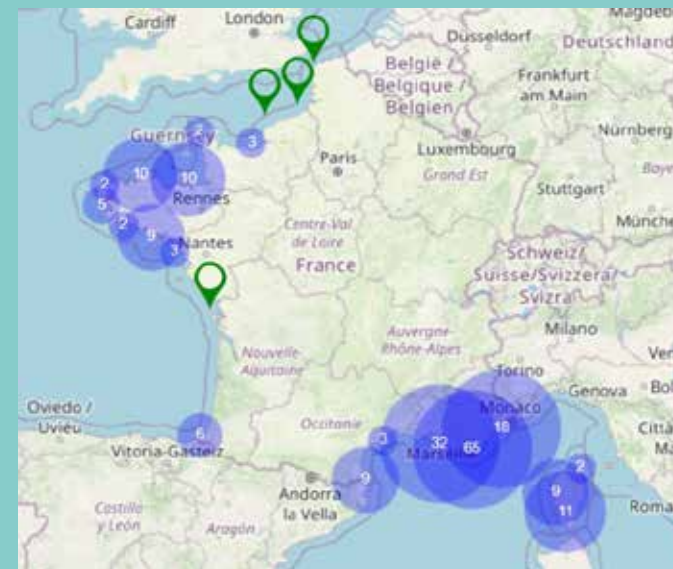


La Méditerranée concentre une fois de plus la majeure partie des opérations de secours.

Les CROSS de la Garde et d'Ajaccio concentrent 149 opérations. Le Var (65), les Bouches-du-Rhône (36) et la Corse-du-Sud (16) sont les départements les plus impactés.

Les opérateurs CROSS rapportent que la pratique de la chasse sous-marine a généré 27 interventions et celle de l'apnée 14. Nous attendons les données complémentaires hors CROSS avisés. On recense une collision entre un plongeur (blessé par une hélice) et un navire en surface cet été.

Pour information, 58 128 plongées ont été déclarées en 2020 dans le parc national de Port-Cros.



Carte Seastat-Source DGAMPA

6 personnes ont perdu la vie en Méditerranée, 6 en Manche et une en Atlantique.

8 décès en plongée autonome, 2 en chasse sous-marine et 2 en pratiquant l'apnée, ainsi qu'une personne en nettoyant la carène de son bateau à l'aide d'un narguilé.

En plongée autonome, la tranche d'âge des victimes se situe entre 49 et 67 ans.

Ce bilan humain représente 14% des décès Plaisance et Loisirs Nautiques. Il était de 21% en 2021.

La pratique séduit et se développe.

En juillet, août ce sont plus de 50 000 personnes qui ont fait un baptême de plongée sous-marine encadré (Source FFESSM 2022).

La FFESSM devrait compter près de 135 000 adhérents à la fin 2022.

La Fédération sportive et gymnique au travail comptait 4 000 adhérents plongée en 2019 (revue Sports et plein air-FSGT 2019).



7. Isolement par la marée et envasement

170 interventions ont été nécessaires, soit près de 20% de plus que lors de l'été 2021. Trois épisodes, à coefficient de 100 et plus, ont eu lieu durant la période estivale.

485 personnes ont été impliquées soit 24,6% de plus que l'été dernier.

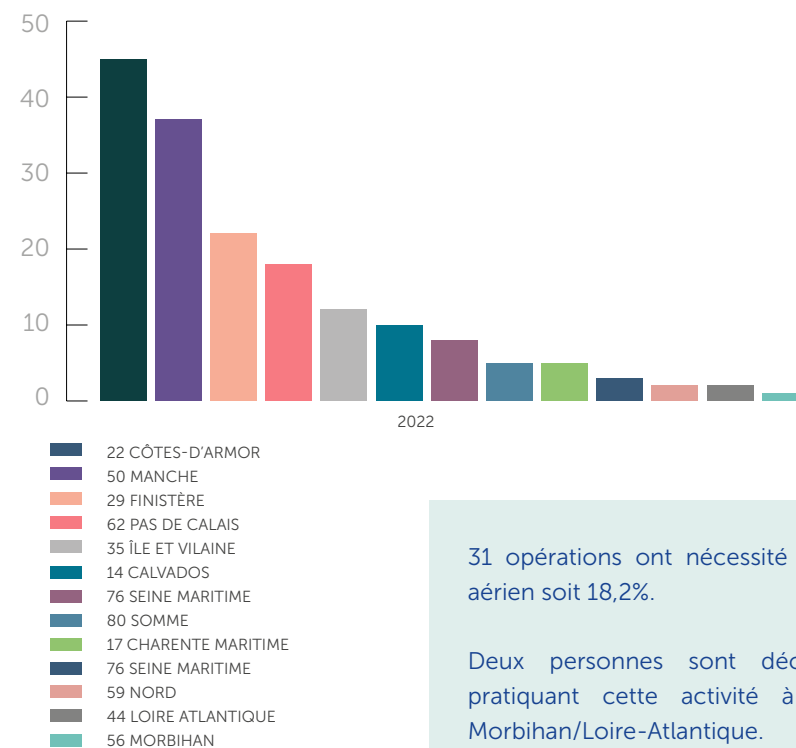
Dans le cadre de la campagne estivale de sécurité des loisirs nautiques, des journées de sensibilisation sont organisées depuis plusieurs années. Le 15 juillet, à Saint Martin de Bréhal (Manche), près de 200 personnes ont été informées des mesures à prendre afin de ne pas se faire « surprendre ».

Montre, alerte téléphone et information de ses intentions aux proches sont des gestes simples pour une sortie mieux sécurisée.

De nombreux messages sont aussi diffusés sur les réseaux sociaux.

Les dates auxquelles se placent les grandes marées peuvent avoir leur importance. **Ainsi, la marée du vendredi 15 juillet (coefficient de 98 l'après-midi) était située pendant un pont, ce qui a augmenté le nombre de pratiquants, et ce qui a représenté, à elle seule, 14% des opérations de toute la saison.**

Les Côtes-d'Armor (45 opérations), la Manche (37 opérations) et le Finistère (22 opérations) sont les plus impactés.



31 opérations ont nécessité un moyen aérien soit 18,2%.

Deux personnes sont décédées en pratiquant cette activité à la limite Morbihan/Loire-Atlantique.

La côte nord de Lannion et la baie du Mont-Saint-Michel ont été plus particulièrement concernées.



Voici les dates de marées importantes en 2023 qui concordent avec de possibles congés. Une politique de communication « grand public » en amont pourrait être pertinente.

- * 8/9/10 avril-week-end de Pâques.
- * 20/22 avril-vacances de Pâques.
- * Pont du 8 mai.
- * Première semaine d'août.

Quelques événements marquants en loisirs nautiques durant l'été 2022 :

* 3 personnes emportées par une lame en Finistère, le 20 mai à Plogoff (29). La Famille s'était rendue sur la digue de Pors Loubou; Les parents et un des enfants ont été pris par la houle et ont succombé dans une eau encore froide.



copyright Henri Moreau - Creative_Commons

* 13 juillet à Fécamp : 3 jet skis rentrent en collision. 4 personnes seront blessées dont 2 personnes transportées en urgence vitale au SMUR du Havre.

* Le 21 août à Biarritz : 18 baigneurs se sont retrouvés piégés par une baie sur la grande plage et ont pu être intégralement secourus par les nageurs sauveteurs présents et l'hélicoptère de la Gendarmerie.



©Jean-Luc Macharé

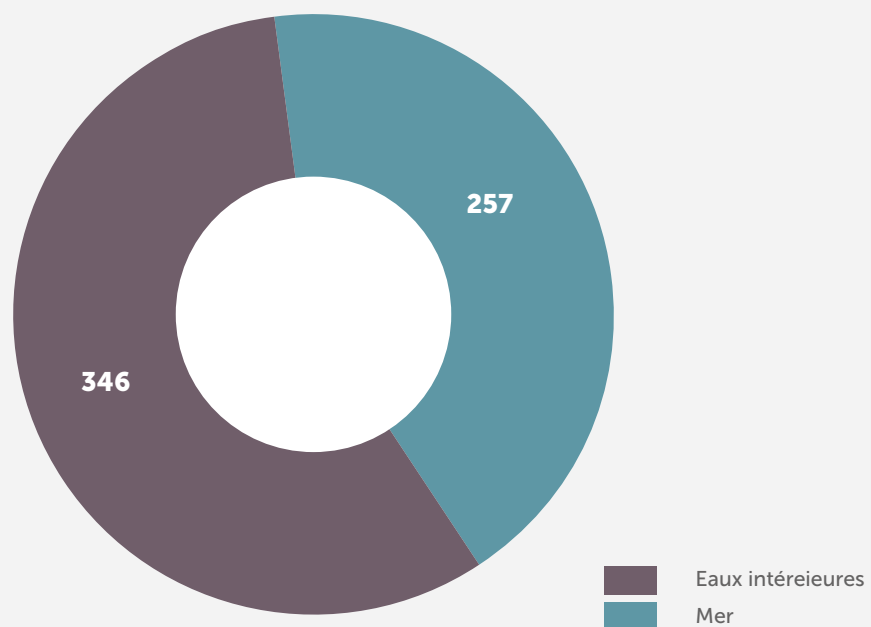


8. Les noyades suivies de décès en mer et eaux intérieures :

À la demande du ministère chargé des Sports, le SNOSAN assure une veille de l'accidentalité liée aux noyades sur l'ensemble du territoire maritime et continental. Pour cela, il s'appuie sur les opérations coordonnées par les Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS), les bulletins du centre ministériel de veille opérationnelle et d'alerte (CMVOA) du ministère en charge de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales comprenant notamment les interventions de la sécurité civile, et sur une veille presse.



Répartition géographique des noyades suivies de décès



Ces chiffres représentent **une augmentation de 20,35 %** par rapport à l'été 2021 avec bien sûr les mêmes origines de sources. 39 mineurs dont 28 en eaux intérieures et 11 en mer ont perdu la vie suite à une noyade.

Le lien météorologique :

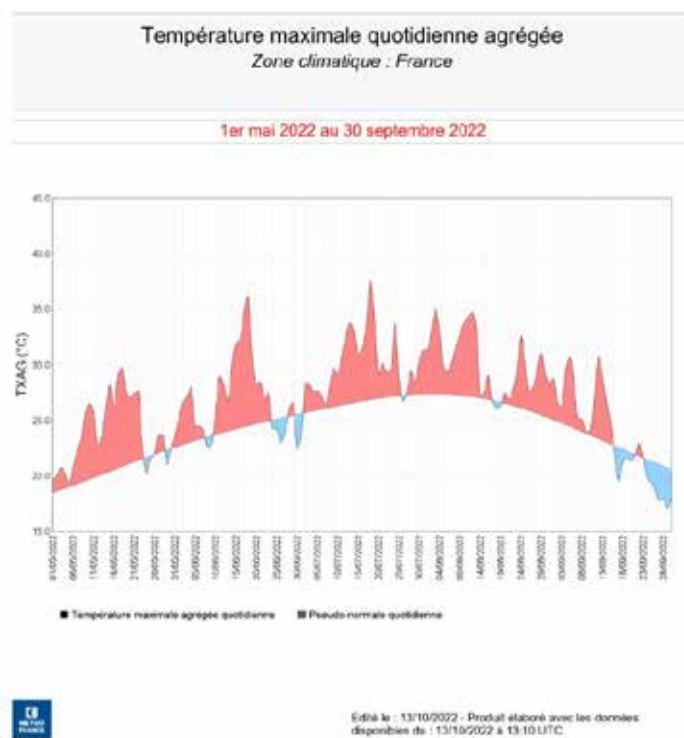
Météo-France a identifié 3 périodes de canicule durant la période observée :

15 au 19 juin

12 au 25 juillet

31 juillet au 13 août

En rouge les périodes au-dessus des normales saisonnières (1^{er} juin/31 août)

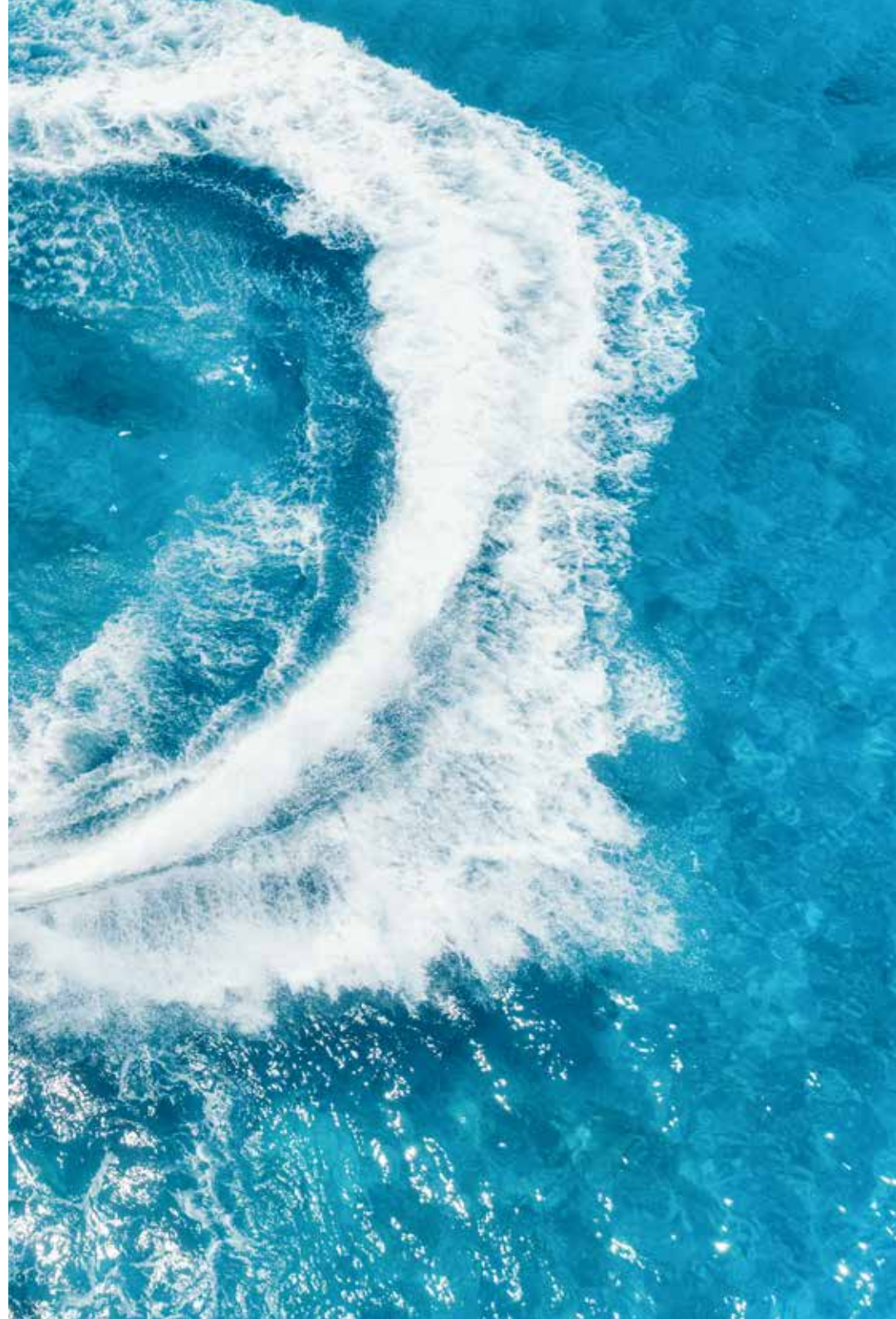


Sur les 153 jours observés de la saison estivale, 33 l'ont été en période caniculaire.

201 personnes ont perdu la vie lors de ces segments (123 en eaux intérieures et 78 en mer).

Cela représente 33,33% des victimes sur 21,57% de la période observée.

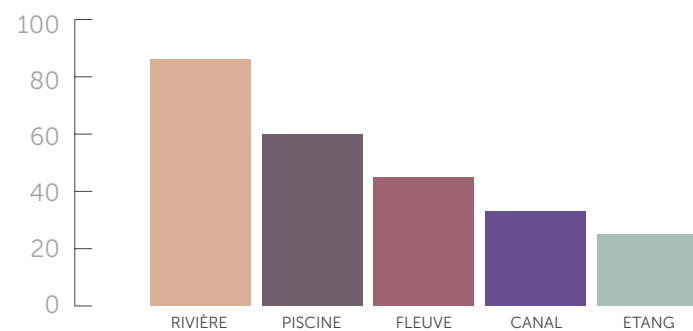
Ainsi, un tiers des décès a eu lieu sur un cinquième de la période.



La répartition selon les zones s'effectue comme suit :

Eaux intérieures

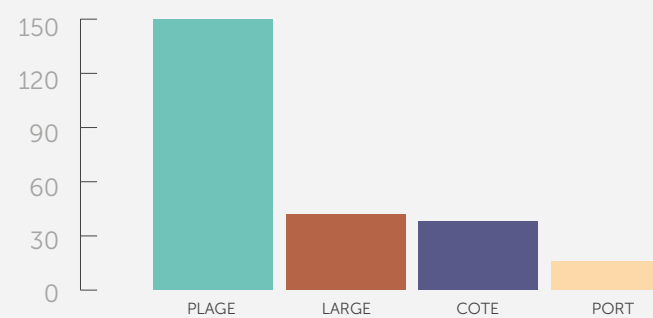
Localisation des noyades suivies de décès



60 personnes sont décédées en piscine dont 13 mineurs.
La tranche d'âge des 0-5 ans est la plus touchée.

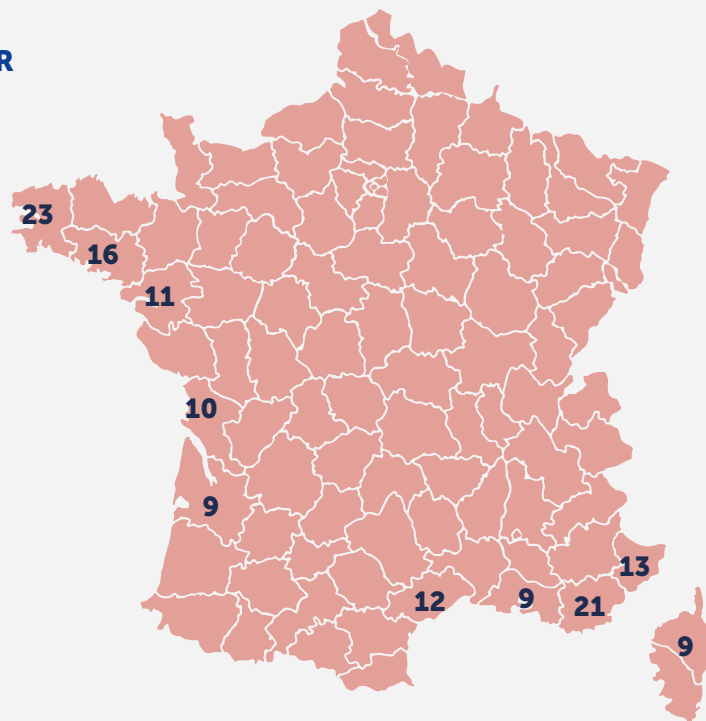
Mer

Localisation des noyades suivies de décès



Les départements les plus impactés :

MER



Concernant les noyades en baïnes :

Un important effort de prévention et de communication a été effectué en Région Nouvelle-Aquitaine concernant le risque de noyades que fait courir la présence de « baïnes » sur son littoral.

Ainsi, 350 panneaux d'avertissement ont été installés aux abords des accès des plages l'an dernier et 60 000 flyers ont été distribués. Les réseaux sociaux ont été aussi largement utilisés.



 **Préfète de la Nouvelle-Aquitaine et de la Gironde** 
@PrefAquitaine33 · [Follow](#) 

#Prévention | Les conditions de baignade sont particulièrement dangereuses sur le littoral en **#Gironde** :

-  houle
-  forts courants
-  baïnes
-  températures élevées

 Il convient en conséquence de redoubler de prudence et d'éviter de se baigner

Une carte des plages surveillées a aussi été rendue disponible et diffusée.

La mise en place d'un outil de prévision des risques baïnes a vu le jour cette année :

« BEACH » (Baïnes : Epidémiologie des Accidents par noyades et Caractérisation de l'Hydrodynamique) relatif à la modélisation et à la prévention du risque de noyades sur le littoral atlantique, entre dans le cadre de la politique de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement menée par le ministère chargé de la Santé et du plan dit « aisance aquatique » du ministère chargé des Sports.

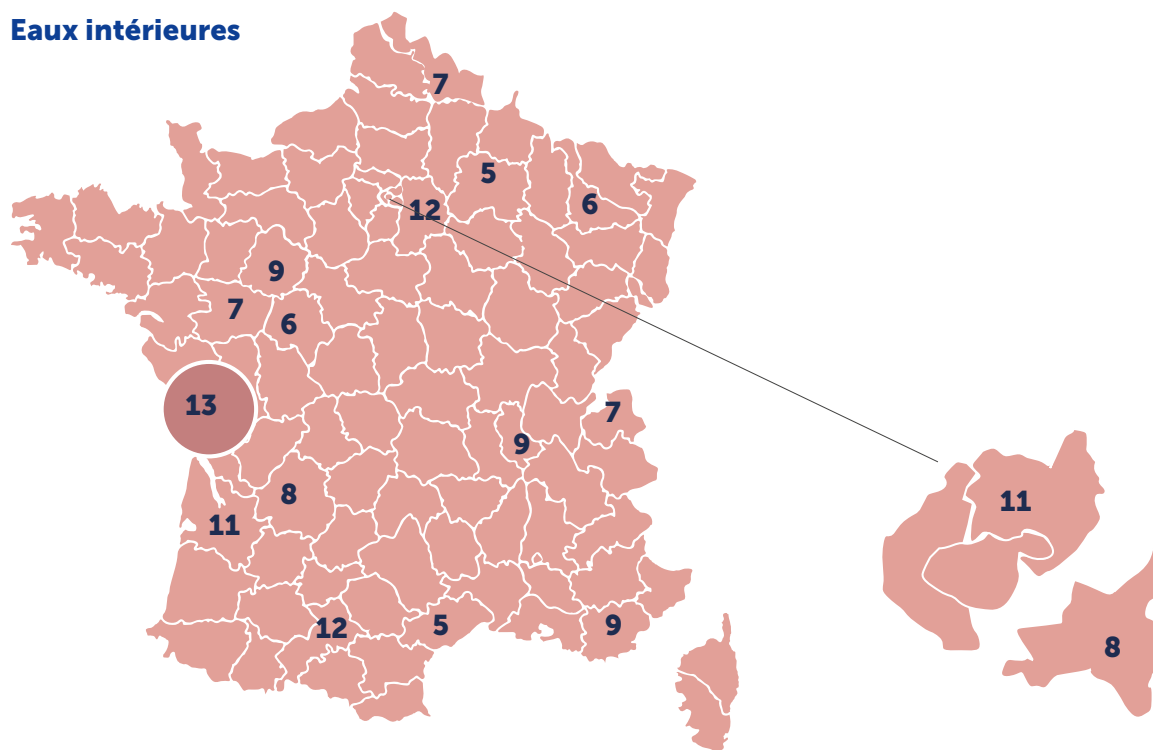
Initialement prévu pour le 1^{er} juillet, le système a été mis en route le 21 mai suite au décès de 5 personnes entre le 15 et le 17 mai. L'outil est en cours de consolidation, mais a déjà prouvé son efficacité et sera reconduit pour la saison 2023.

« Sur les 270 km de côtes aquitaines, les baïnes sont légion. Martin Guespereau, préfet délégué à la sécurité sur la zone Sud-Ouest, tire un premier bilan positif de ce dispositif, déployé pour la première fois cet été sur la côte aquitaine. «Il a fait ses preuves et sera redéployé» assure-t-il. » (Article France 3 Nouvelle-Aquitaine, 18 oct 2022)

Le Dr Tellier, qui a élaboré le système prédictif, précise pour sa part :
 « Le dispositif a été activé sur huit journées, principalement sur les ailes de saison car, fin août et début septembre, on a observé un fort tirage en mer avec beaucoup de houle et des baines très puissantes. En revanche, du 15 juin au 15 août, cela a été très calme sur toute la côte aquitaine. Il n'y a pas eu de noyades mortelles sur ces jours d'alerte. »

L'hélicoptère Dragon 33 a sauvé 82 personnes et les CRS ont repêché 1 046 personnes sur les départements de la côte aquitaine, un chiffre qui se rapproche de celui de l'an dernier. » (Article 20 minutes 3 sept 2022).

Eaux intérieures



Les décès en piscine :
 C'est en Haute-Garonne et dans le Var que le nombre de noyades suivies de décès en piscines est le plus important (8).

